ARRETE n° 25-247
Portant nomination du directeur à la recherche

Le Directeur de l'Université de technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1er juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1er septembre 2022,

ARRETE

Article 1 :
Monsieur Farouk YALAOUI - Enseignant-Chercheur est nommé Directeur à la Recherche à compter du 1er juillet 2025 pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 30 juin 2030 selon la lettre de mission jointe.

Article 2 :
Cette fonction relève du RIPEC C2.

Fait à Troyes, le 4 juillet 2025

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé
Farouk YALAOUI
Le : 04/07/2025

Pr. F. YALAOUI

Original : DRJ
Copies : Service des Affaires Juridiques
DGS
Diffusion générale : www.utt.fr

Université de technologie de Troyes
12 rue Marie Curie - CS 42060 - 10004 Troyes cedex • +33 (0)3 25 71 76 00 • SIRET 191 010 602 00032 utt.fr